COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES COTEAUX

du mardi 14 novembre 2023

- :- :- :- :- :-

Présents : Mmes. Alonzo, Boué, Diaz, Chibani, Maris, Fontas, Delaunay, Calmels, Merlet, Martinez, Charest, Boscher, Mattei.
+ Mmes. AROD & GLEIZES (municipalité)
MM. Boudet, Ferret, Kellerhals + MM. BAAZIZI & BRONDINO (municipalité)
Excusés : Mmes. Daubeze, Le Lain et M. Courvoisier

1) Compte rendu des deux dernières réunions mensuelles de septembre et octobre 2023 :
Validation à l'unanimité.

2) Mobilités & Circulations, Travaux de voirie :
La préoccupation du conseil de quartier se porte essentiellement sur l'avenue de Suisse et l'état de délabrement de cette voirie fortement empruntée. Les travaux effectués sur l'accès déchetterie, l'entrée dans Ramonville et le rond-point Germaine Tillon ont donné satisfaction. Maintenant un traitement identique du rond-point Germaine Tillon jusqu'au débouché sur l'avenue Tolosane doit impérativement se faire dans les meilleurs délais.
La mairie après étude EGIS d'une part et construction dernière tranche Maragon d'autre part ne peut s'engager que sur deuxième semestre 2024.
Le conseil redoute aussi une augmentation de la circulation automobile sur rue louis Braille et chemin de Negret et sans aménagement réducteur de vitesse des risques et des insécurités fortes.
Bref, ce dossier important fera l'objet d'un suivi et le conseil de quartier ne manquera pas d'alerter si nécessaire.

3) Nuisances sonores nocturnes panneau basket Comtesse :
La mairie fera démonter cet équipement.

4) Aboutissement de la piste cyclable haut Baudelaire Amandiers :
La chicane qui filtre les passages des seuls vélos semble poser difficulté au « vélo-cargo ».
Compte tenu du dissensus sur ce sujet le conseil de quartier préconise de ne point modifier cette chicane. Il faut re-concerter les riverains dans le cadre de l'aménagement du site à venir.

5) Résidence LAPEYRADE :
La situation au plan des dépôts de déchets, qui s'était amélioré en début d'année, semble fortement se dégrader à nouveau. La police municipale dressera PV aux contrevenants. La mairie va relancer une communication auprès des résidents et du groupe les Chalets. Par ailleurs, les habitants indélicats qui n'utilisent pas leur badge seront facturés d'office au forfait par le Sicoval.

6) Questions diverses :
Le sonomètre a été calibré et va être disponible pour mesures.
Le suivi des « Nuisances Aériennes » fait apparaître la permanence de vols de nuit excessifs notamment des compagnies charters.

--

PROCHAINE RÉUNION le mardi 12 décembre
(même lieu même heure)